INFO MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

MOT DU MAIRE

Bonjour aux citoyens et aux citoyennes de Lejeune

Malgré les conditions climatiques changeantes durant l'été, l'automne frappe à nos portes.

Les travaux d'amélioration du débarcadère du Grand Lac Squatec, ont été terminés à la fin août. Il y aura d'autres travaux le printemps prochain afin de contrôler l'accès au lac, car il est très important de poursuivre les efforts afin de le protéger des espèces envahissantes. Nous comptons sur la participation de tous les utilisateurs, locaux et visiteurs, afin de préserver la qualité de l'eau de notre magnifique lac. D'ici le printemps 2024, vous recevrez de l'information additionnelle sur les mesures prises au Témiscouata afin de préserver cette importante ressource. Afin d'atteindre nos objectifs, il faut la participation de toute la population.

Comme vous pouvez le constater, d'importants travaux de mise à niveau ont débuté sur le rang du lac. Commencés début septembre, ces travaux devraient se poursuivre jusqu'au début octobre. Nous vous demandons d'être vigilant et de respecter la signalisation lors de vos déplacements dans ce secteur.

Ces travaux devraient améliorer grandement la qualité de cet accès au Grand Lac Squatec. Réaliser grâce au fonds des transferts sur la taxe d'essence (90% des coûts), ces travaux sont supervisés par un ingénieur d'Actuel Conseil.

LEJEUNE
Une Affaire de Coeur

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi :

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi 8h00 à 12h00

69, rue de la

Grande-Coulée

Lejeune (Québec)

G0L 1S0

SÉANCES DU CONSEIL 2023

À 20 H

Lundi 2 octobre

Lundi 6 novembre

Lundi 4 décembre

Le bureau municipal

sera fermé

lundi 9 octobre

Bon congé

de l'Action de Grâce !

Comme vous pouvez également le constater, les bornes électriques sont maintenant fonctionnelles. Une subvention d'Hydro-Québec nous a permis de réaliser ce projet à peu de frais. Il facilitera la transition vers les voitures électriques.

Malgré les grandes chaleurs et les pluies parfois diluviennes, plusieurs activités se sont déroulées dans notre municipalité cet été. Que ce soit à la Halte Lacustre, au camping, ou au village, différents intervenants (DSG, la fabrique et les pompiers), ont travaillé fort pour organiser ces différents évènements. Nous en profitons pour remercier tous ceux et celles qui ont permis de réaliser ces activités.

Les enfants et le personnel sont de retour à l'école, nous leur souhaitons une bonne année scolaire remplie de nouvelles connaissances.

C'est déjà le temps de se préparer pour l'hiver. La chasse est bientôt à nos portes, et nous souhaitons prudence et bonne chance à tous les chasseurs. Soyons tous prudents dans nos activités automnales.

Je terminerai en rappelant qu'il y a présentement un sondage sur le futur de l'église. Nous vous invitons de répondre en grands nombres, que ce soit sur la copie papier, ou sur le document présent sur la page Facebook de la municipalité. Vous avez jusqu'au vendredi 15 septembre pour retourner les copies complétées au bureau municipal. Les réponses sur l'internet seront acceptées jusqu'à minuit le vendredi 15 septembre. Vous serez par la suite invitée à une rencontre citoyenne.

En vous souhaitant un bel automne …

Pierre Daigneault

Maire de Lejeune

AFFAIRES MUNICIPALES

Permis

Il est important de faire une demande de permis avant de commencer à faire vos rénovations, vos constructions, vos démolitions, installation de piscine, septique et puits, etc.

Pour les constructions ou les déplacements d'un bâtiment,
il y a un délai pour recevoir votre autorisation.
Prévoyez à l'avance !

Info : au bureau municipal, au 418-855-2428 poste 3

ou au site municipal pour vous procurer un formulaire.

Il est possible de compléter le formulaire en ligne.

(Onglet- Urbanisme)

Ensuite, cliquer sur le Lien pour formulaire de Permis.

Dates des versements de taxes pour l'année 2023

Jeudi 5 octobre

Vous pouvez payer par Accès D, par chèque ou directement au bureau municipal.

Merci pour votre collaboration !

OFFRES D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA PATINOIRE (Intérieur et extérieur)

DESCRIPTION DU POSTE :

Début de l'emploi décembre 2023
40 Heures semaines
Salaire à discuter selon expérience

PRINCIPALES TÂCHES :

Voir au bon fonctionnement de la patinoire et des espaces (déneiger et glacer la patinoire, pelleter les entrées, etc.)

Voir au maintien et au bon état des équipements sportif extérieurs ainsi que la bâtisse

Faire l'entretien ménager

Faire respecter les règles en vigueur de la municipalité

Entretien de la patinoire extérieur

Surveillance du bâtiment dédié à l'activité du patinage et en assurer le bon fonctionnement,

Accomplir tout autre travail connexe selon les instructions de son supérieur immédiat,

Voir à la sécurité des utilisateurs et au bon fonctionnement

EXIGENCES :

Avoir plus de 18 ans

Avoir de l'expérience dans le domaine serait un atout

Le préposé devra exécuter le déneigement et l'entretien de la patinoire, fournir les équipements nécessaires à la confection de la glace, ainsi qu'être disponible lors d'activités spéciales (ex. activités scolaires, etc…)

CRITÈRE D'EMPLOI :

Être disponible le jour, le soir et les fins de semaines.

Bonne condition physique, bonne communication avec le publique, ponctuel, responsable, autonome et avoir de l'entregent.

Date limite pour postuler : 1er octobre 2023

Veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel à : info@municipalitelejeune.ca ou le déposer directement au bureau municipal (69 rue de la Grande Coulée, Lejeune G0L 1S0).

La Municipalité remercie tous les candidats de leur intérêt et seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées. A qualification et évaluations égales, la priorité est accordée aux résidents de la municipalité de Lejeune. L'usage du générique masculin a pour seul but d'alléger la lecture du texte.

Développement Saint-Godard
331 rang du Lac
Lejeune G0L 1S0
lejeunearchet@yahoo.ca

Samedi 30 septembre :
13h00 à 19h00

Sons et Couleurs : Deux journées d'expositions d'aquarelles réalisées par quelques artistes en arts visuels du Témiscouata. Deux journées où les sons, la musicalité accompagneront les couleurs ! *Sylvain Lacroix, Michel Dufour, Claudine Cousineau, Mireille Perrier, Gilles Dubé exposent leurs œuvres, colorées, douces et inspirantes !*

Le Centre Nature et Culture La Pyrole Enchantée est aussi une œuvre à découvrir !

Apportez vos instruments pour y découvrir l'acoustique et offrir votre sonorité !

14h00 : Bêlure au palais de Cristal, Conte fantastique

Suite à la création d'une œuvre collective d'écriture pour marionnettes et de mise en scène par des gens du JAL, une présentation de la pièce de théâtre du conte fantastique Bêlure au palais de Cristal aura lieu dans un environnement nature. La pièce a été filmée et un vidéo a été réalisé pour présenter le conte fantastique. Vous assisterez à la première présentation du Conte Fantastique sur écran ! Différentes scènes nous portent à la réflexion quant à notre vie contemporaine qui mènent à des abus envers la nature et nos semblables. Des échanges avec les acteurs et cocréateurs auront lieu après la pièce.

5 à 7 culturel

Prenez le temps de rencontrer et échanger avec les différents acteurs culturels du JAL présents autour d'une bière et de saveurs gourmandes locales. Découvrez cet endroit exceptionnel que sont la Halte Lacustre du Grand Lac Squatec, le Centre Nature et Culture La Pyrole Enchantée. Nature et Culture sont au rendez-vous ! Musique acoustique pour prolonger la journée ! Apportez vos instruments !

Dimanche 1er octobre : 11h00 à 17h00

Sons et couleurs ; Exposition d'aquarelles des artistes locaux. Apportez vos instruments !

TRACT-INFO : LA MOULE ZÉBRÉE MENACE NOS LACS !

Les faits :

- Les femelles peuvent libérer jusqu'à un million d'œufs par saison de reproduction (5% survivent ≈ 50 000). ELLES SE REPRODUISENT TRÈS RAPIDEMENT!
- Une fois les larves éclosent, elles nagent librement pendant une période pouvant aller jusqu'à un mois.
- Les larves sont de la grosseur d'un spermatozoïde… IL EST DONC IMPOSSIBLE DE LES VOIR À L'ŒIL NU!
- Les larves suivent les courants des lacs et des rivières jusqu'à ce qu'elles s'établissent sur une surface solide.
- La moule zébrée peut constituer des colonies d'une densité supérieure à 40 000 individus par mètre carré!
- La moule zébrée s'alimente par filtration et est très efficace pour filtrer la matière en suspension dans la colonne d'eau. Elle se nourrit de phytoplancton, de zooplancton, de matière organique dissoute et de bactéries.
- La moule zébrée prolifère dans les milieux riches en calcaire/calcium. LES LACS DE NOS RÉGIONS SONT RICHES EN CALCAIRE/CALCIUM.
- La moule zébrée se fixe sur les surfaces dures tel que : roches, embarcations, quais, moules indigènes…
- La moule zébrée vie dans des profondeurs de moins de 15 mètres.
- Dans un environnement très humide, la moule zébrée peut survivre en dehors de l'eau pendant une période allant jusqu'à 30 jours. C'est pourquoi il est important de VIDER ET SÉCHER LES EMBARCATIONS ET LES ÉQUIPEMENTS LORS DES NETTOYAGES.
- Le lavage à l'eau chaude à **60°C et une pression de 2600 PSI** est nécessaire pour tuer les larves.

Répercussions négatives sur les habitats en eau douce :

- Monopolise la nourriture au détriment des espèces indigènes, dont bon nombre sont des espèces en péril et se fixe à elles, CE QUI LES ÉTOUFFE!
- A une incidence sur les aires de fraie des poissons par la modification des substrats rocheux. CELA AFFECTE LA SURVIE DES ŒUFS DES POISSONS!
- Éclaircissement de l'eau; la lumière du soleil pénètre plus profondément dans l'eau et AUGMENTE LA CROISSANCE DE LA VÉGÉTATION AQUATIQUE SUBMERGÉE (DONT LE MYRIOPHILE À ÉPIS ET LES ALGUES BLEUES)!
- La moule zébrée n'a pas de prédateur naturel. IL EST IMPOSSIBLE DE L'EXCLURE COMPLÈTEMENT D'UN PLAN D'EAU UNE FOIS QU'ELLE S'EST INSTALLÉE.
- Le Grand Lac Squatec est un lac de tête. S'IL EST CONTAMINÉ, IL CONTAMINERA LES AUTRES!

Fausses croyances :

- *Laisser les embarcations à l'extérieur durant plus de 5 jours suffit à les rendre sûr*…**FAUX!** Les moules zébrées adultes peuvent vivre jusqu'à 30 jours en dehors de l'eau. L'exposition direct au soleil peut tuer les larves présentent, mais il est impossible que toutes les surfaces des embarcations soient exposées directement au soleil durant plus de 5 jours consécutif. Il y aura toujours des endroits où il reste de l'eau et de l'humidité non exposés et des périodes non ensoleillées. CE N'EST DONC PAS UNE MESURE PRÉVENTIVE FIABLE!
- *Les oiseaux, dont les canards, sont un vecteur de contamination*…**FAUX!** Les oiseaux et autres animaux ne sont pas des surface dure; les larves ou les moules adultes ne se fixerons pas sur eux. Et même si des larves se retrouvaient dans de l'eau présente sur des oiseaux; un vol d'oiseaux exposé à une ventilation aérienne ne permettrait pas la survie de ces larves. LES OISEAUX NE SONT PAS UN VECTEUR DE CONTAMINATION DE LA MOULE ZÉBRÉE!

SOYEZ PRO-ACTIF ET PROTÉGEZ VOTRE LAC !

Benoit Cyr | Gardien de Lac / Grand Lac Squatec | Municipalité de Lejeune | 418-714-5343

V.004 août 2023

Référence : Mme Johanne Marchesseault, Biologiste | Alain Tardif, Conférencier sur les espèces exotiques envahissantes | Rosalie Morin-Nadeau, Parc national du Lac-Témiscouata

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera ouverte

Le mardi de 13h30 à 16h00

Le mercredi de 18h30 à 7h45

Si nous n'avons pas le livre que vous désirez, il est possible de l'obtenir par un prêt au réseau des bibliothèques.

Au plaisir de vous rencontrer !

Huguette

GYM CERVEAU

Début : Mardi 19 septembre 2023

Heure : 15h00

Endroit : Bibliothèque de Lejeune

Bienvenue à tous !

CONCOURS DE DESSIN - Édition 2023

Un peu d'histoire

La Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu au début du mois d'octobre, pendant la semaine complète qui inclut le 9 octobre, tant aux États-Unis qu'au Canada. On veut ainsi commémorer le grand incendie de Chicago, survenu le 9 octobre 1871, où on dénombra 250 morts, 100 000 personnes sans-abri et 17 400 bâtiments détruits. Au Québec, c'est en 1990 que la première Semaine de la prévention des incendies a eu lieu.

Cette année la Semaine de la prévention des incendies se déroulera du 8 au 14 octobre prochain sur le thème, « Le premier responsable, c'est toi». Partout au Québec, plusieurs activités seront organisées pour promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien afin de prévenir les incendies.

Dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies du 8 au 14 octobre 2023, nous les membres de l'A.P.E.Q. lançons un concours de dessin sur le thème :

Le premier responsable, c'est toi!

Nous voulons mettre à profit les talents artistiques des enfants tout en soulignant cette semaine de la prévention. Nous invitons donc les enfants des écoles élémentaires des brigades membres de l'A.P.E.Q. à participer.

Les grands gagnants sont admissibles à un tirage au sort :

1ER TIRAGE 200,00$
2ième TIRAGE 50,00$
3IÈME TIRAGE 50,00$

MODALITÉS:

Pour participer:

. Par l'entremise d'un responsable du service incendie de chaque localité ce dernier devra visiter les jeunes et leur faire part du concours.

. Les dessins devront représenter de façon originale sur le thème *Le premier responsable, c'est toi!*

. Avant de connaître les grands gagnants. Sous la supervision de la brigade, un premier tirage au sort aura lieu dans les trois catégories suivantes :

- . 1er tirage (Maternelle, première et deuxième années)
- . 2ième tirage (Troisième et quatrième années)
- . 3ième tirage (Cinquième et sixième années)

Finale:

. Les dessins sélectionnés connaîtront donc le tirage final qui aura lieu lors d'une rencontre des membres de l'A.P.E.Q. en novembre 2023.

Pour toute information vous pouvez nous contacter au 418-854-1509, d'ici là nous vous remercions de votre bienveillante attention.

Mélanie Veilleux, vice-présidente préventionpour l'Association des pompiers de l'Est du Québec

Pompiers de Lejeune

- Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal;
- Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- Installer le contenant sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.

- **Soyez prudent**

Nous vous invitons à venir au comptoir de linge chaque mardi de midi à 15h.

Merci de votre encouragement !

Nous vous attendons nombreux !

FABRIQUE DE LEJEUNE

HORAIRE DES MESSES

Samedi	*16 septembre Lots-Renversés*	*19h*
Samedi	*23 septembre St-Juste-du-Lac*	*19h*
Samedi	*30 septembre Lejeune*	*19h*
Dimanche	*1er octobre Lots-Renversés CéL. Dominicale*	*10h*
Samedi	*7 octobre Auclair*	*19h*
Samedi	*14 octobre Lots-Renversés*	*19h*
Samedi	*21 octobre St-Juste-du-Lac*	*19h*
Samedi	*28 octobre Lejeune*	*19h*
Dimanche	*29 octobre Lots-Renversés Cél. Dominicale*	*10h*
Samedi	*4 novembre Auclair*	*19h*
Samedi	*11 novembre Lots-Renversés*	*19h*
Samedi	*18 novembre St-Juste-du-Lac*	*19h*
Samedi	*25 novembre Lejeune*	*19h*
Dimanche	*26 novembre Lots-Renversés*	*10h*
Samedi	*2 décembre Auclair*	*19h*
Samedi	*9 décembre Lots-Renversés*	*19h*
Samedi	*16 décembre St-Juste-du-Lac*	*19h*
Samedi	*23 décembre Lejeune Messe de minuit*	*19h*

VOICI LES GAGNANTS ET LES GAGNANTES

POUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2023

Janvier	*Yves Bernier Lejeune*	*1012.50$*
Février	*Roland Michaud Auclair*	*1025.00$*
Mars	*Justin Goulet Lejeune*	*1025.00$*
Avril	*Clarence Levasseur Lots Renversés*	*1020.00$*
Mai	*Sylvie et Simon Bélanger Biencourt*	*1022.50$*
Juin	*Huguette Dubé Auclair*	*1020.00$*
Juillet	*Sr. Bibiane Mailloux Auclair*	*1017.50$*
Août	*Yvan Pelletier Saint-Valérien*	*1000.00$*

Félicitations et merci de participer !

La municipalité de Lejeune désire transmettre nos condoléances aux familles :

Nous garderons de très bons souvenirs.

Monsieur Raymond Lévesque décédé le 2 juillet 2023

Madame Lorraine Pelletier décédée le 20 juillet 2023

FÊTES CHAMPÊTRES LEJEUNE 2023					
RÉSULTATS					
	Revenus	Commanditaire	Total	Dépenses	Net
Bingo	7181.35 $	1345.00 $	8526.35 $	2 274.20 $	6 252.15 $
Repas	1955..00 $		1955.00 $	2700.00 $	-745.00 $
Bar-restaurant(repas)	2679.00 $		2 379.00 $	970.55 $	1408.45 $
Tirages 50/50	2 160,00 $		2 160,00 $	1 080,00 $	1 080,00 $
Tirages prix en argent	934.00 $	200,00 $	1134.00 $	200,00 $	934.00 $
Tirage friteuse	371,00 $		371,00 $		371,00 $
Quête de la messe	439.85 $		439.85 $		439.85 $
Diverses dépenses	$			289.30$	-289.30 $
TOTAL	15420.20$	1545.00$	16965.20$	7514.05$	9451.15$

Gagnant 50/50

21 juillet 2023	Michelle Lévesque	112,00$
22 juillet 2023	Céline Dubé	106,50$
23 juillet 2023	Béatrice Cimon	112.50$
28 juillet 2023	Linda Caron	195,00$
28 juillet 2023	Rose-Aimée Bernier	146.50$
29 juillet 2023	Roger Lévesque	197.50$
30 juillet 2023	Richard Turbide	210.00$

Gagnante de la friteuse : Diane Beaulieu

Gagnante des prix en argents :

Normand Paradis	100,00 $
Johanne Robichaud	50,00 $
Linda Caron	50,00 $

Félicitations à nos gagnants et gagnantes
Merci à nos commanditaires
Merci à la population, à nos voisins et à la visite…
Et un merci spécial à tous nos bénévoles qui ont œuvré(e)s pendant toute l'année pour nous donner ce succès.
Donc un gros merci à tous et à toutes.
Des bouteilles et canettes à donner, nous sommes preneurs.

MERCI !

Huguette Beaulieu, secrétaire bénévole.

icéa
Institut de coopération pour l'éducation des adultes

TU ES UNE MAMAN QUI

- Élève seule son ou ses enfants
- Habite le Bas-Saint-Laurent
- N'a pas de diplôme d'études secondaires, mais vient de retourner aux études ou veut le faire

PARTICIPE À UNE RECHERCHE

EN ÉCHANGE, TU Y GAGNES

- De l'**accompagnement** dans ton retour aux études
  (Ex. Trouver une place en garderie, référence pour dépannage alimentaire, etc.)

PARTICIPER, ÇA IMPLIQUE

- Une entrevue de départ de 30 minutes
- Un appel de 10 minutes par mois
- Être ouverte à parler des obstacles que tu vis

Fin de la recherche: 31-07-2024

Contacte-moi ou scanne le code!

Camille Cimon

514-424-4077 / ccimon@icea.qc.ca

500 $ de bourse tirée entre 10 participantes chaque année!

Tai Chi Chuan

La tradition de l'école Yang

Mouvements santé
« Premier cours gratuit »

Formation pour les débutants

Formation pour les intermédiaires

AUTOMNE 2023

Un minimum de 5 personnes est requis.

Début de session, 18 septembre 2023 – AUCLAIR

Début de session, 18 septembre 2023 – LE JEUNE

RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 17 SEPTEMBRE

Pour informations :

Miriam Gélinas au (418) 866-0332

RESPECTER LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

– Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. La présence d'autobus scolaires, de piétons, de cyclistes et de brigadiers augmentera nécessairement l'achalandage sur le réseau routier. Dans un but de prévention, du 28 août au 8 septembre prochain, les policiers de la Sûreté du Québec intensifieront leurs interventions aux abords des écoles. Les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence afin d'assurer une rentrée scolaire sécuritaire pour tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, l'amende est doublée si l'infraction est commise durant la période scolaire. La période scolaire est le laps de temps qui débute à 7 h et se termine à 17 h, chaque jour du lundi au vendredi pendant les mois de septembre à juin.

- Les usagers de la route, incluant les cyclistes, ont l'obligation de s'immobiliser à plus de cinq mètres à l'approche d'un autobus ou d'un minibus dont les feux rouges intermittents sont en marche ou dont le signal d'arrêt obligatoire est déployé.

- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

- Les conducteurs sont dans l'obligation de s'immobiliser à l'approche d'un passage piéton lorsqu'un piéton s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire à un endroit sécuritaire afin d'éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Pour plus d'informations sur les différentes règlementations, nous vous invitons à consulter le site internet de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) au lien suivant : https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere

En cohérence avec la stratégie en sécurité des réseaux de transport Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE), la Sûreté du Québec se joint une fois de plus à ses partenaires en sécurité routière pour l'amélioration du bilan routier.

Bonne rentrée scolaire !

Service de la diffusion et des relations médias

Sûreté du Québec

514-598-4848

www.sq.gouv.qc.ca

Cuisines Collectives
du Haut-Pays

À participer à la Cuisine Collective une fois par mois dans votre Municipalité.

Cuisiner ensemble, expérimenter de nouveaux plats, partager nos meilleures recettes, planifier un menu équilibré avec les participants (es). Voilà ce que représente la mission des cuisines collectives.

C'est plus que de la cuisine. Elles permettent de :

- Sortir de la maison
- Faire des rencontres et tisser des liens d'amitiés
- Construire la confiance en soi
- Valoriser l'autonomie et la prise en charge
- Valoriser, acquérir et partager ses connaissances

Les ateliers de cuisine collective sont offerts à toute la population. Les ateliers débutent dans votre municipalité au mois d'octobre 2023.

LEJEUNE

OCT	NOV	DÉC	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
MERC. 4	MERC. 1-29	MERC. PAS	MERC. 31	MERC. 7	MERC. 6	MERC. 3	MERC. 1

Pour plus d'information ou s'inscrire communiquer avec :
Sylvie Gagnon (coordonnatrice) ou Nathalie Mailloux (adjointe)
au 418-779-2731

COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS
SEPTEMBRE 2023

Les sujets essentiels du mois

Septembre : Bientôt l'automne et les feuilles mortes !

Alors que l'été tire sa révérence… que la rentrée est bel et bien amorcée… et que bientôt les couleurs de l'automne embelliront le paysage… La chute des feuilles vient toujours nous surprendre un peu par sa rapidité et ses quantités.

Rappelons qu'il est interdit de jeter les feuilles mortes et résidus verts aux poubelles. Plusieurs options s'offrent à vous pour éviter leur enfouissement :

- Vous pouvez les déchiqueter avec la tondeuse et les laisser sur place. C'est ce qu'on appelle le feuilli cyclage, un engrais naturel qui enrichira vos sols.
- Vous pouvez aussi en faire un paillis en les déchiquetant. Enfouies sous une bâche tout l'hiver, elles prendront une belle teinte brune pour embellir et nourrir vos plates-bandes le printemps prochain.
- Il est aussi possible d'en faire une réserve de matières brunes pour votre compostage domestique.
- Vous pouvez finalement les apporter, ainsi que vos branches, dans l'un des 4 écocentres de la région (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) ou encore à votre dépôt municipal pour toutes les autres localités du Témiscouata. Informez-vous auprès de votre municipalité. Il y en à UN à proximité de chez-vous !

Boutiques communautaires, friperies et comptoirs de linge

Avec chaque changement de saison, vient le rituel de faire du ménage dans sa garde-robe.
On doit alors se débarrasser des vieux vêtements et morceaux de textiles, réutilisables ou non.

ATTENTION ! Ils ne devraient jamais se retrouver dans votre poubelle et au site d'enfouissement.
Le Témiscouata peut compter sur 7 organismes qui gèrent des comptoirs de linge et souvent d'autres services à la population. Vous pouvez leur apporter votre linge, celui en bon état, propre et sec, et ils lui donneront une seconde vie.

S'il n'y a pas de comptoir de linge dans votre municipalité, vous pouvez également apporter vos sacs dans l'un des quatre écocentres de la région (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano).
Par la suite, les friperies et comptoirs de linge effectueront le tri pour vendre ou offrir en don les vêtements en bon état. Les textiles invendus ou inutilisables seront récupérés par la RIDT pour éviter l'enfouissement.
Tous ces surplus de linge, qui ne peuvent être réutilisés localement, sont envoyés chez Livr'Avenir pour être triés et redirigés vers d'autres endroits au Québec et ne pas être enfouis.

Pour tous les détails sur ces précieux partenaires au Témiscouata, cliquez sur le lien suivant
https://ridt.ca/services-ridt/friperie-et-comptoirs-de-linge

Gestion des matières résiduelles au Témiscouata… Aux citoyens de faire une différence !

Au Témiscouata, pour la gestion des matières résiduelles, c'est aux citoyens qu'il appartient maintenant de faire une différence.

C'est le constat qui se dégage d'une importante rencontre d'information tenue avant l'été et qui regroupait les maires des 19 municipalités de la région, leurs directeurs généraux, de même que les délégués municipaux siégeant à la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT).

Cette concertation régionale aura permis de faire le point sur les différents enjeux règlementaires et financiers auxquels sont confrontées la RIDT et ses municipalités membres.

Dans les faits, de nombreuses lois et règlementations gouvernementales encadrent les activités courantes de l'organisme et visent différents objectifs comme de réduire la quantité de matières éliminées, de recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal, 60 % des matières organiques ou valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

Pour ce faire la RIDT a mis en place une multitude de services qui permettent aux gens de poser le bon geste de tri et d'éviter de tout jeter avec les déchets. Même si la majorité des usagers participent activement, les élus ont pu constater à partir d'exemples concrets qu'il reste encore un bout de chemin à faire pour que ces services soient utilisés à leur pleine mesure.

Au niveau financier, on constate, comme dans d'autres domaines, que l'augmentation du coût de la vie et le manque de concurrence au niveau de plusieurs fournisseurs de service auront des incidences importantes dans les prochaines années. Bien que la RIDT essaye de mettre en place des systèmes plus performants pour rationaliser les coûts de gestion des matières résiduelles, les dépenses liées à la collecte et l'enfouissement ne cessent d'augmenter de manière importante.

Encore une fois, faire le bon geste de tri a toute son importance pour limiter ces augmentations de coûts. Au Témiscouata, il coûte bien moins cher de bien recycler avec le bac bleu ou d'apporter ses matières à un écocentre que de tout mettre à la poubelle.

Ainsi, comme le mentionne le président de la RIDT et maire de la municipalité de Rivière-Bleue, Monsieur Claude H. Pelletier, « chaque geste compte pour essayer de moins enfouir et limiter l'augmentation des coûts. En ce sens, la gestion des matières résiduelles au Témiscouata demeure plus que jamais une responsabilité partagée entre les municipalités, la RIDT et surtout… chacun des citoyens et citoyennes de la région ».

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

Les bienfaits du compostage: un pas vers un avenir durable

Le compostage est une pratique écologique et bénéfique qui permet de transformer nos déchets organiques en un engrais naturel riche en nutriments. En compostant nos restes de cuisine, les déchets de jardin et autres matières organiques, nous pouvons contribuer de manière significative à la préservation de l'environnement et à la santé de nos sols.

L'une des principales utilités du compostage est la réduction des déchets. Les déchets organiques représentent souvent une part importante de nos poubelles, mais en les compostant, nous évitons qu'ils ne se retrouvent au lieu d'enfouissement technique (LET). En réduisant la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, nous contribuons à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la pollution de l'air associées à leur décomposition.

En transformant ces déchets en compost, nous créons une ressource précieuse pour nos jardins et nos plantes. Le compost est un amendement organique de haute qualité qui enrichit les sols en nutriments essentiels tels que l'azote, le phosphore et le potassium. En l'incorporant dans les sols, nous améliorons leur structure, leur capacité à retenir l'eau et leur fertilité globale. Cela favorise une croissance saine des plantes, réduit la dépendance aux engrais chimiques et encourage des pratiques de jardinage durables.

Le compostage offre également des avantages en matière de conservation de l'eau. Le compost améliore la structure des sols en les rendant plus poreux, ce qui favorise une meilleure rétention de l'eau. Cela signifie que les sols compostés peuvent mieux retenir l'humidité, réduisant ainsi les besoins en irrigation et contribuant à la préservation des ressources en eau.

En plus de ses avantages pour l'environnement, le compostage soutient la biodiversité. Lorsque nous compostons, nous favorisons le développement d'une vie microbienne saine dans les sols. Les micro-organismes bénéfiques présents dans le compost décomposent les matières organiques, créant un écosystème souterrain dynamique. Cette diversité microbienne est essentielle pour la santé des plantes et contribue à maintenir l'équilibre écologique dans nos jardins.

Le compostage est une pratique durable à petite échelle qui peut être adoptée par les individus, les familles, les communautés et même les entreprises. En encourageant et en soutenant le compostage, nous favorisons des pratiques respectueuses de l'environnement, réduisant ainsi notre empreinte écologique et contribuant à la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

Finalement ! Le compostage est une pratique précieuse et utile. Elle permet de réduire les déchets, d'enrichir les sols en nutriments, de favoriser la conservation de l'eau et de soutenir la biodiversité. En comprenant l'utilité du compostage et en l'adoptant dans nos vies, nous contribuons à la construction d'un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous…

Relance des groupes de soutien
pour les personnes proches aidantes au Témiscouata

Saint-Louis-du-Ha! Ha! le 28 août 2023 – Toutes les personnes proches aidantes du Témiscouata pourront à nouveau cette année participer à des groupes de soutien dans quatre (4) municipalités du territoire :

- ✓ POHÉNÉGAMOOK : Club des 50 ans et plus d'Escourt, 13 h 30 – toutes les deux (2) semaines à partir du **19 septembre 2023**
- ✓ TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC : Bibliothèque de Cabano, 13 h 30 – toutes les deux (2) semaines à partir du **20 septembre 2023**
- ✓ SAINT-JUSTE-DU-LAC : Sous-sol de l'église de Lots-Renversés, 13 h 30 – toutes les deux (2) semaines à partir du **26 septembre 2023**
- ✓ DÉGELIS : Centre d'action bénévole – Région Témiscouata (sous-sol), 13 h 30 – toutes les deux (2) semaines à partir du **27 septembre 2023**

Vous apportez un soutien à une personne de votre entourage? Vous avez envie de partager ce que vous vivez avec des gens qui sont dans la même situation? Vous voulez en apprendre sur différents sujets en lien avec les défis qui se présentent à vous? Vous êtes les bienvenu.es!

Pour vous inscrire ou parler à Claudia Beaulieu, intervenante au projet APPUI :
418-854-2399 ou à intervenanteprojets@cftemiscouata.ca

-30-

Source : Claudia Beaulieu, intervenante projet APPUI
Centre des Femmes du Témiscouata
418-854-2399 - intervenanteprojets@cftemiscouata.ca